

INTRODUCTION

L'idée de parler de la question de la visibilité et de l'inscription des mosquées dans la ville de Bruxelles m'est parvenu durant mon Erasmus l'année dernière à Montréal. Durant cet Erasmus il était demandé de dessiner une nouvelle mosquée pour le quartier de Montréal nord qui manquait cruellement par rapport aux besoins et aux demandes des habitants. En seulement 4 mois, passant d'abord par des visites de site et ensuite une analyse des espaces importants qui sont compris dans les mosquées, le projet était selon moi pas assez aboutit.

C'est en rentrant à Bruxelles que j'ai réalisé que le **problème** était au final le même, voir pire.

Bruxelles compte aujourd'hui environ 200.000 à 300.000 musulmans - soit presque **25% de la population** Bruxelloises pour seulement 80 mosquées.

Mais comprendre pourquoi et comment celles-ci existent et sont réparties dans Bruxelles venait à faire un **bon en arrière** et s'intéresser sur les premières vagues de migrations.

HISTOIRE

Elles ont surtout commencé après la seconde guerre mondiale, dans les **années 60**, lorsque la Belgique manquait de main-d'œuvre pour ses mines, ses transports et ses usines.

L'état belge a donc signé des accords de recrutement avec plusieurs pays méditerranéens, notamment le **Maroc en 1964 et la Turquie** dans la même année.

D'où la concentration de ces communautés dans des quartiers proches des emplois industriels comme **Schaerbeek, Molenbeek ou Saint-Josse**.

Au départ, cette migration était pensée comme temporaire mais de nombreux travailleurs s'y sont installés avec le temps. A cette époque la visibilité du culte n'existait pas, et beaucoup priaient déjà dans des **caves, des garages ou des locaux** prêtés par des habitants.

Les premières salles de prière étaient souvent organisées grâce à des cotisations des travailleurs eux-mêmes. Ces espaces servaient donc à la prière mais aussi à de l'entraide pour des **personnes isolées** et loin de leur famille.

C'est en 1969 que la Belgique **reconnait officiellement** le culte islamique et les toutes premières mosquées voient le jour.

La toute première est la **mosquée Hamza** située près du canal à Molenbeek et quelques temps plus tard, la **Grande Mosquée de Bruxelles** s'est installée dans un ancien pavillon oriental, qui avait été édifié pour l'exposition universelle de 1897 sous le règne de Léopold II. A cette époque, ces expositions servaient à montrer la puissance économique et coloniale des pays européens. Le pavillon avait été conçu dans un style inspiré de l'architecture islamique.

Mais avant de plonger directement dans l'analyse des mosquées de Bruxelles, il m'a tout d'abord été nécessaire **d'approfondir les notions** sur les espaces qui composent la mosquée.

Certaines de ces réponses était donc intimement liées à des notions citées dans le **Coran**.

Et pour être **honnête** avec vous, je n'y connaissais quasiment rien il y a un an.

AL AQSA

C'est donc principalement par la **lecture et les discussions** que j'ai pu avoir avec des proches pratiquants que j'ai pu mieux comprendre comment l'architecture des espaces de cultes fonctionnaient.

Prenons l'exemple du premier cas d'étude de la mosquée **Al Aqsa à Jérusalem** : elle est l'un des lieux les plus importants dans l'islam. Le troisième lieu saint après la Mecque et Médine. Située dans la vieille ville de Jérusalem, sur l'esplanade des Mosquées, elle est associée au voyage nocturne du Prophète Mahomet.

Dans une mosquée comme celle d'Al-Aqsa, le parcours du fidèle suit souvent une **séquence d'espaces liée à la préparation spirituelle**.

On entre d'abord par un **vestibule** ou une cour où l'on retire ses chaussures et cet espace marque le passage de transition entre l'intérieur et l'extérieur.

Vient ensuite la **salle d'ablutions**, où les fidèles effectuent un lavage rituel des mains, du visage jusqu'aux pieds avant la prière. Ici elles sont représentées par de nombreuses fontaines des fois couvertes parfois donnant directement sur la cour. Cette étape symbolise la purification du corps et de l'esprit.

Une fois dans la **salle de prière**, orientée dans la direction de la Mecque grâce au Mihrab : une niche située dans le mur avant de la salle, l'espace est ouvert et large avec du tapis à même le sol afin de permettre les **mouvements collectifs et confortable** pour la prière : se tenir debout, s'incliner et se prosterner côte à côte.

La place de la femme au sein de la mosquée a varié selon les époques, elle n'est pas considérée comme obligatoire et dans beaucoup de mosquées les femmes disposent souvent d'un espace séparé soit à l'arrière de celui des hommes soit à un autre étage.

Enfin, depuis toujours, la mosquée sert aussi de **lieu d'enseignement**, de rencontres sociales et d'activités culturelles pour toute la communauté, elle a une place toute aussi importante que la salle de prière en elle-même.

AL KARAM

Il en est donc de même avec les mosquées que j'ai pu visiter à Bruxelles, premièrement, la mosquée Al Karam située chaussée de Neerstalle souligne **les plus gros enjeux** que font face la plupart des mosquées existantes.

Mais tout d'abord, il est important de comprendre que les mosquées sont généralement financées directement par les cotisations des fidèles, et de temps en temps par la commune si le statut de la mosquée est **reconnu par l'état Belge** - et qu'elle respecte des normes établies. Cette reconnaissance donne une **légitimité institutionnelle** importante mais la procédure en revanche, peut parfois prendre plusieurs années car les contrôles administratifs et sécuritaires sont assez stricts.

Le cas de la mosquée Al Karam, bien que reconnue aux yeux de l'état, manque cruellement de fonds et elle présente à elle seule les **3 principaux enjeux** les plus souvent rencontrés dans les mosquées :

En premier : **le problème de congestion** lié aux questions de places présentes dans la salle de prière et les entrées depuis la rue

Par exemple : principalement lors de la prière du vendredi qui est obligatoire pour les hommes musulmans. Et où les mosquées accueillent parfois entre **1000 à 1500 personnes** dans des salles de prières qui peuvent contenir souvent 200 à 300 places de base - et en un court moment de la journée.

Celle de Forest présente **un danger** durant ces grands rassemblements. Non seulement le bâtiment n'est pas adapté pour autant de monde - et ils ont dû rajouter une tonnelle dans le jardin attendant pour répondre à cette problématique. Mais la rue de seulement 1m20 de large est à risque surtout lors du passage du tram.

Le deuxième problème le plus fréquent est **l'aménagement d'un centre culturel**, la plupart des classes prennent place dans d'étroits espaces et se prolonge directement sur le tapis des salles de prières hommes et femmes.

Enfin, pour le dernier enjeu, il s'est plutôt concrétisé lors de la phase du projet et implique **la place de la femme** qui est souvent isolée et reste peu développée pour l'ouvrir à des activités en dehors des temps de prières.

La mosquée Al Karam représente donc **un exemple** parmi tant d'autres de ce qui existe aujourd'hui à Bruxelles.

Mais à l'opposé de cela, il y a seulement 10 jours, **la première brique** de la nouvelle construction d'une mosquée à Jette a été célébré.

AVERROES

La mosquée Averroès est **la seule mosquée** de Jette et existe depuis 2010, juste à côté de la gare.

Celle-ci se bat depuis 10 ans pour la construction **d'un nouveau complexe** situé deux rues plus loin. Face aux mêmes problèmes que faisait face la mosquée Al Karam à Forest : des allers retours de demandes de permis, des révisions successives du projet et de nombreux avis défavorables du quartier, le projet a pu enfin voir le jour cette année.

Dessiné depuis un terrain vacant la mosquée se présente avec des codes d'architecture islamique et **une vraie visibilité** depuis la rue. Elle accueille un centre culturel dimensionné à la même échelle que les espaces de prières.

Bien que le projet a suscité de nombreuses réactions négatives, la nécessité d'un nouvel espace de culte pour la commune était fortement nécessaire. Et ça se ressent face aux **donations** principalement versés par les fidèles qui monte à environ plus d'un million d'euros déjà récolté.

FATİH CAMII

C'est donc dans ce contexte que la mosquée Fatih Camii prend tout son sens. Parce qu'elle n'est pas un **cas isolé**, elle est, d'une certaine manière, le résumé de tout ce qu'on vient de traverser ensemble.

Situé sur la chaussée de Haecht, à Schaerbeek, au cœur de ce qu'on appelle **la Petite Anatolie**. La rue de Brabant dans le quartier Nord est là où on retrouve plus de la moitié des Bruxellois d'origine turque qui y ont construit leur vie.

En 1978, elle acquiert un bâtiment au numéro 88 de la chaussée de Haecht. Un **ancien atelier désaffecté** datant des années 1893, aux murs épais et à la structure industrielle, que personne ne voulait vraiment.

Ce recyclage d'une usine en mosquée n'est pas une exception dans l'histoire de l'islam en Europe. Ça en est presque devenu **la règle**.

Mais dès 1979, les obstacles arrivent. La commune de Schaerbeek, sous la direction du bourgmestre **Roger Nols**, refuse un permis de bâtir introduit par **la Diyanet** : qui est l'organisme officiel turc chargé des affaires religieuses.

Officiellement, on invoque des raisons techniques. Mais derrière le refus, il y a une **pétition**. Des courriers de riverains qui demandent la fermeture de la mosquée, ou son déplacement ailleurs. Ce n'était pas tant la mosquée en elle-même qui dérangeait - mais plus c'était la **présence turque** qu'elle incarnait. Un phénomène qu'on appelle le NIMBY : *Not In My BackYard* en français : Pas dans mon arrière-cour.

Malgré ces blocages, la mosquée continue d'exister. À la fin des années 90, elle acquiert le bâtiment mitoyen et engage des travaux de rénovation d'envergure. Dans ce cadre, ses gestionnaires déposent une demande de transformation de façade - et le projet est ambitieux : **un minaret** de dix-huit mètres, accompagné d'une coupole.

Le minaret, du mot arabe *manara* signifie phare et a historiquement une double fonction : marquer la présence de la mosquée dans le tissu urbain, et signifier l'appel à la prière - là où à Bruxelles la diffusion de cet appel par haut-parleur est **interdite**. Alors, le minaret prend une valeur encore plus **symbolique** : puisqu'on ne peut pas entendre, on veut au moins voir.

La solution finalement trouvée est une sorte compromis créatif. Faute de pouvoir obtenir un vrai minaret de dix-huit mètres de haut, le permis est accordé non pour une structure permanente, mais pour une **enseigne lumineuse** en forme de minaret de quelques mètres seulement.

Un symbole, reconnaissable, mais mesuré.

La mosquée sera donc officiellement **inaugurée** en novembre 2001.

C'est un dimanche de décembre que je m'y suis rendue pour la première fois. En arrivant, la prière venait tout juste de s'achever et les fidèles s'écoulaient par vagues en dehors du bâtiment. À peine avais-je franchi le seuil que je réalisais que **mes pieds reposaient déjà sur le tapis** : là où l'espace sacré commence bien avant qu'on ne s'en aperçoive.

La visite avec Talip Sarigöz, le gérant, a révélé un bâtiment qui porte **les traces** de toutes ces années.

Un sous-sol avec les salles d'ablutions pour les hommes, une salle de prière principale où des enfants suivaient leur cours religieux et un étage réservé aux femmes partagé avec une salle de classe.

Avant de repartir, Talip Sarigöz m'a montré un **prospectus de collecte de fonds**, son objectif : acquérir quatre maisons voisines du même îlot d'ici fin 2027.

Plus tard, dans le café turc de la mosquée, l'imam nous a rejoints. Il ne parlait pas français, uniquement le turc, mais s'est exprimé avec une grande intensité. Et ce qui revenait sans cesse dans la conversation, n'était pas la taille du tapis mais **les enfants**. Il voulait avant toute chose leur offrir davantage de place et cela importait plus que d'agrandir la salle de prière.

C'est en sortant de là qu'est né l'idée du projet. Non pas d'une volonté de revaloriser spécifiquement ce bâtiment, mais de constituer un **catalogue de réponses transposables** et de trouver des solutions à des enjeux que l'on retrouve dans de nombreuses mosquées bruxelloises.

PROJET

C'est donc en partant du principe que la mosquée Fatih Camii acquiert ces quatre maisons voisines, que le projet se déploie à **l'échelle de l'îlot**.

On y retrouve une maison de maître sur la même chaussée, ensuite, dans la rue Philomène on compte deux nouveaux bâtiments ; une entrée de garage et une maison familiale. En parallèle, dans la rue de l'abondance, le rez-de chaussée d'une maison.

Pour répondre au premier des enjeux ; qui était la **revalorisation de l'entrée et la place de l'espace de la salle de prière** : l'entrée des hommes vient s'ouvrir directement à la rue. Elle se séquence en 3 parties : de la rue jusqu'à l'espace où l'on retire ses chaussures et accède à la salle d'ablution, pour enfin en sortir dans la salle de prière.

Une **nouvelle entrée est aussi créée pour les femmes**, en remplacement celle du café existant, qui lui est relocalisé dans le bâtiment administratif situé dans la maison de maître. Il s'ouvre ainsi sur un jardin qui vient longer la salle de prière existante.

Sur le sol du jardin, on retrouve le tracé prolongé par **les lignes du tapis** de la salle de prière.

Il devient en quelque sorte **le cœur du projet** : il articule la mosquée, le nouveau café et le centre culturel juste en face. **Liant** ainsi les bâtiments de l'ensemble du projet de la mosquée.

Le fait d'ouvrir la salle de prière sur le jardin permet aussi **d'étendre la capacité d'accueil** lors des grands rassemblements - quand le dedans déborde alors vers le dehors.

Ensuite, pour le deuxième enjeu, celui du **centre culturel**. Il trouve son entrée dans la rue de l'Abondance - en reconversant un garage comme une nouvelle ouverture à la rue. Celui-ci dispose d'une garderie, bibliothèque, médiathèque, salle polyvalente et où les salles de classe se retrouvent à l'étage.

Les espaces sont pensés de manière libre afin de permettre une certaine **polyvalence** dans la manière de les utiliser, que ce soit pour des grands rassemblement, fêtes ou autres activités culturelles.

En parallèle à cette rue on retrouve l'entrée de la **salle mortuaire** permettant d'avoir une entrée plus privée et liée à la salle de prière.

Enfin, la relation entre les espaces de prière des **hommes et des femmes** est donc reconsidérée, tout en respectant les besoins de séparations des sexes.

Aujourd'hui, la cloison vitrée et les baffles sonores cèdent la place à un **rideau et un garde-corps comme une frontière plus souple**, respectueuse de l'usage, mais moins fermée. Ainsi que des espaces plus généreux à l'étage afin de pouvoir organiser des activités culturelles pour les femmes.

Trois dispositifs constructifs structurent le langage commun de l'ensemble du projet :

Les panneaux mobiles, qui jouent sur l'ouverture et la fermeture selon le degré d'intimité requis.

Le rideau, plus souple, pour des séparations modulables.

Et le mur de maçonnerie, qui filtre la lumière et marque une séparation plus massive en venant longer tous les abords visibles à l'extérieur de la mosquée : un peu comme une enceinte.

Celle-ci vient faire référence à **la première mosquée du Prophète**, ce sentiment d'être contenu, protégé, aux abords du lieu de prière.

Le jardin prolonge aussi cette mémoire : **les assises disséminées** évoquent les troncs de palmiers qui soutenaient l'auvent de cette première salle de prière connue.

CONCLUSION

En conclusion, l'intention derrière ce projet est quelque chose que j'aurais du mal à **résumer** en un seul mot. Alors je vais en prendre plusieurs :

Elle raconte tout d'abord **la patience**. Celle d'une communauté qui a attendu des décennies pour avoir le droit d'exister dans l'espace public : pas dans une cave, pas derrière une façade neutre, mais vraiment, visiblement, avec un minaret si possible, ou au moins son ombre lumineuse sur la chaussée.

Elle raconte aussi **le compromis**. Parce que bâtir à Bruxelles, pour une mosquée, ça n'a presque jamais été simple. Les permis s'étirent, les dossiers se mélangent, les voisins pétitionnent. Et malgré tout, des solutions se trouvent : parfois ingénieuses, parfois dérisoires et presque toujours négociées dans des interstices que **la procédure officielle** n'avait pas prévus.

L'architecture, dans ce contexte et dans cette dimension, **n'est jamais neutre**.

Elle matérialise un droit. Elle rend visible avec ses outils ce que **la société** préférerait parfois maintenir dans le flou.

Ce projet n'est pas une réponse définitive aux enjeux des mosquées bruxelloises, surtout lorsqu'on sait que la communauté musulmane est en croissance. Il n'existe donc pas de **réponse définitive** mais des réponses qui composent avec le réel : avec ce bâtiment-là, cette communauté-là, ces contraintes-là.

Composer avec ce qui existe est souvent la solution la moins spectaculaire, mais je pense qu'ici, elle soutient humblement l'histoire d'un lieu où une communauté souhaite vivre dignement.

Cette approche, c'est en quelque sorte déjà une réponse, et j'ai tenté de la matérialiser ; ici à la mosquée Fatih Camii, pour cultiver l'espoir d'un avenir commun.

Un grand merci pour votre attention























